



Formation 11.2.7 Sûreté Générale de l'Aviation Civile

Prérequis

Une connaissance de base de l'aviation civile et des principes de sécurité.

Expérience professionnelle dans un environnement aéroportuaire est un atout.

Objectifs

Acquérir les connaissances fondamentales sur la sûreté générale de l'aviation civile.

Comprendre les menaces et risques pour l'aviation civile et appliquer des mesures de sécurité adaptées.

Développer les compétences pour gérer les situations d'urgence et de crise.

Assurer la sécurité des passagers, du personnel et des installations aéroportuaires.

Public visé

Personnels de sûreté aéroportuaire.

Agents de sécurité.

Membres des compagnies aériennes et de l'aviation civile.

Acteurs impliqués dans la gestion de la sûreté aérienne.

Durée

Formation complète : 3 jours (21 heures).



Modalités et délais d'accès

Inscription : Ouverte tout au long de l'année.

Délai d'accès : Généralement entre 1 et 2 semaines après inscription.

Tarifs

Coût de la formation : Sur devis. Contactez-nous pour une estimation personnalisée.

Contacts

LA METHODE

Organisme de formation professionnelle

Téléphone : (+33) 01 55 81 44 12 / (+33) 06 29 75 54 79

Email : contact@lamethodeformation.com

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

Supports pédagogiques :

Présentations interactives animées par des experts en sûreté aérienne.

Études de cas et exercices pratiques basés sur des scénarios réels.

Discussion interactive et échanges d'expériences entre participants.

Supports audiovisuels pour illustrer les concepts clés.

Modalités d'évaluation :

Contrôles continus et exercices pratiques.

Évaluation finale pour valider les acquis.

Certificat de formation délivré à l'issue du programme.



Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible avec des aménagements spécifiques pour répondre aux besoins individuels.

Référent handicap disponible pour accompagner les participants.

Programme de Formation

Introduction à la sûreté de l'aviation civile

Contexte et enjeux de la sûreté aérienne au niveau national et international
Rôles et responsabilités des différents acteurs de la sûreté

Principes fondamentaux de la sûreté générale

Identification des menaces et vulnérabilités dans l'aviation civile
Mesures de prévention et gestion des zones sensibles

Techniques et équipements de contrôle

Inspection des passagers, bagages et fret
Utilisation des équipements de détection : scanners, détecteurs d'explosifs, etc.

Gestion des risques et des incidents

Détection des comportements suspects et application des protocoles de sécurité
Gestion des incidents liés aux menaces ou aux violations des règles de sûreté

Mises en situation pratiques

Simulation de scénarios de sûreté en environnement aéroportuaire
Gestion des anomalies détectées lors des contrôles

Évaluation

Épreuve théorique : QCM sur les principes et réglementations de la sûreté générale
Épreuve pratique : gestion de cas simulés de sûreté dans un cadre professionnel

Certification

Validation des compétences après réussite aux évaluations théoriques et pratiques.



Références

Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) : Normes et pratiques recommandées.

Directives européennes et nationales en matière de sûreté aérienne.

LA METHODE

Organisme de formation professionnelle

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11756619975 auprès du préfet de région d'Île-de-France ».

Adresse du siège social : 181 avenue des Nations 93290 Tremblay-en-France

Siret:92036027800021

N°AUTORISATION CNAPS : FOR-093-2028-07-13-20230865155

N° d'agrément ADEF : 9323070801

Numéro de téléphone : 06.29.75.54.79